

PLU approuvé le 03.10.2007

Modification n°1 du PLU approuvée le 14.09.2009

Modification n°2 du PLU approuvée le 24.02.2015

Modification n°3 du PLU approuvée le 11.01.2016

Révision n°1 du PLU prescrite le 17.09.2015

Révision n°1 du PLU arrêtée le 14.05.2018

Révision n°1 du PLU approuvée le



4B. Liste des emplacements réservés

Liste des emplacements réservés au titre de l'article L.151-41-4 du Code de l'Urbanisme

N° de servitude	Localisation	Programme de logements	Superficie approximative
MS-01	L'Arbitelle	Opération dont la part réservée au logement locatif social est fixée à 100% de la surface de plancher. Au moins 20% de PLAI	2 920 m ²
MS-02	Avenue du 8 Mai 1945	Opération dont la part réservée au logement locatif social est fixée à 80% de la surface de plancher. Au moins 20% de PLAI	3 330 m ²
MS-03	Rue des écoles / avenue Jean Moulin	Opération dont la part réservée au logement locatif social est fixée à 80% de la surface de plancher. Au moins 20% de PLAI	3 270 m ²
MS-04	Supprimé		
MS-05	Truebi	Opération dont la part réservée au logement locatif social est fixée à 80% de la surface de plancher. Au moins 20% de PLAI	13 700 m ²
MS-06	Les Lingoustes	Opération dont la part réservée au logement locatif social est fixée à 80% de la surface de plancher. Au moins 20% de PLAI	3 960 m ²
MS-07	Les Bas des Guirans	Opération dont la part réservée au logement locatif social est fixée à 80% de la surface de plancher. Au moins 20% de PLAI	17 160 m ²
MS-08	Rue des Vergers	Opération dont la part réservée au logement locatif social est fixée à 80% de la surface de plancher. Au moins 20% de PLAI	1 570 m ²
MS-09 (9a-9b)	Les Bendelets	Opération dont la part réservée au logement locatif social est fixée à 80% de la surface de plancher. Au moins 20% de PLAI	1 130 m ² 230 m ²
MS-10	Village	Opération dont la part réservée au logement locatif social est fixée à 100% de la surface de plancher. Au moins 20% de PLAI	1 840 m ²
MS-11	La Garnière	Opération dont la part réservée au logement locatif social est fixée à 80% de la surface de plancher. Au moins 20% de PLAI	1 950 m ²